

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7310767401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7310767401>

Cette annonce a été mise en ligne le **26 novembre 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **60 - OISE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Emilie SOIRON-NOLLOT, en date du 24 novembre 2022, à PONT-SAINT-MAXENCE.

Dénomination : LOSADA - CARDON.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 13 rue des Jardins, 60410 Villeneuve sur Verberie.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Cession de parts et agrément : Le projet de cession est notifié avec demande d'agrément par le cédant, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte extrajudiciaire, à la société et à chacun des autres associés avec indication du délai dans lequel la cession projetée doit être régularisée, lequel délai ne peut être inférieur à trois mois à compter de la dernière en date des notifications ci-dessus.

L'assemblée des associés se réunit dans le délai de un mois à compter de la notification du projet à la société, à l'initiative de la gérance.

En cas d'inaction de la gérance pendant le délai fixé à l'alinéa précédent, le plus diligent des associés peut convoquer lui-même ou faire convoquer par mandataire de justice l'assemblée des associés, sans avoir à effectuer de mise en demeure préalable à la gérance.

En cas d'agrément, la cession doit être régularisée dans le délai prévu.

Gérant : Monsieur Gérard Jacques René CARDON,
demeurant 13 rue des Jardins, 60410 Villeneuve sur
Verberie

Gérant : Madame Marie-Noëlle LOSADA, demeurant 13
rue des Jardins, 60410 Villeneuve sur Verberie

La société sera immatriculée au RCS de Compiègne.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

